

Quel sont mes droits et quel est la procedure

Par saada hacen, le 08/06/2008 à 23:30

Monsieur

j'ai l'honneur de venir très respectueusement faire appel à vos services et à votre longue expérience dans les droits des combattants morts pour la France.

Mon défunt père Monsieur SAADA Mohand Ben Bachir était soldat au 7ème régiment de marche Tirailleurs, né présumé en 1881 à azrou n'bachar Algérie, est "MORT POUR LA FRANCE" le 28 Septmbre1915 à BUSSY LE CHATEAU (Marne) suite aux blessures de guerre (suivant attestation n°1914-1918 E.C du 19/09/1988 du secrétariat d'état chargé des anciens combattants et des victimes de guerre).

Après plusieurs démarches entretenues avec les autorités je n'ai jamais eu de suite. Aujourd'hui, je me permets de m'adresser à vous pour me guider dans les différentes démarches pour demander les droits de mon défuns pére, aux instances concernées. Comptant sur votre sens de collaboration je vous prie de croire en mon respect le plus sincère.